

Pépins : Pommes - Poires

Ravageurs

Carpocapse : augmentation des captures

Généralisation de la seconde génération

Conditions plus favorables aux accouplements,

Notations dégâts de fin de G1 à réaliser

Premières éclosions de G2 imminentes en secteurs précoces



Eulia : baisse des captures et des parcelles concernées, éclosions en cours

Capua : faibles vols locaux

Pandemis : poursuite du faible vol

Petite Tordeuse des Fruits : nouvelle diminution des captures, contrôle sur fruits impératifs actuellement

Cossus : absence de capture

Zeuzère : baisse d'intensité mais augmentation de la fréquence des captures

Sésie du pommier : baisse d'intensité mais augmentation de la fréquence des captures

En bref,

Pathologies

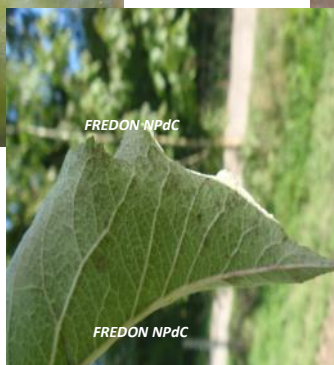
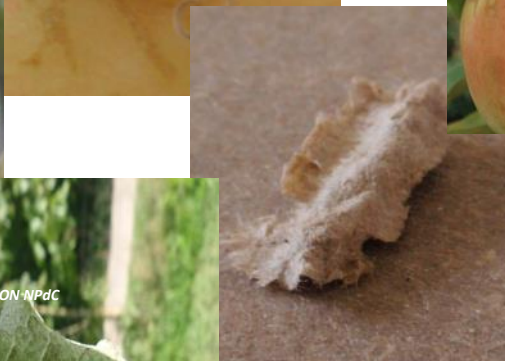
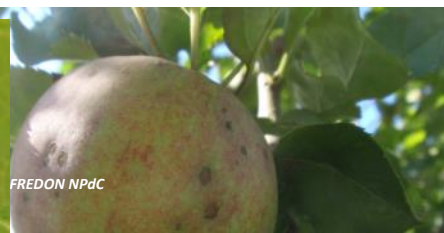
Oïdium : petite résurgence locale de la maladie

Tavelure : repiquages en cours

Noyau : Pruniers—Cerisiers

Prunes : reprise d'activité du carpocapse

Cerises : mouche de la cerise toujours en vol



Pépins : Pommes - Poires

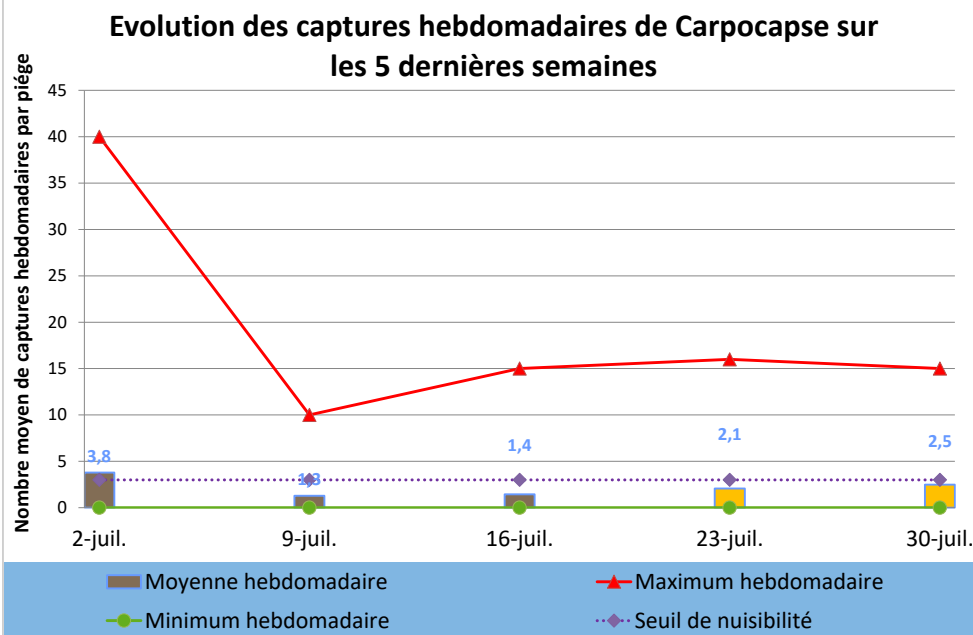
Carpocapse



FREDON NPdC



FREDON NPdC



Vol des adultes

Etat des lieux en parcelle,

Le niveau de capture moyen sur l'ensemble du réseau de piégeage a été en légère augmentation au cours de la semaine dernière avec 2,5 papillons par piège contre 2,3, il y a quinze jours.

Le nombre de parcelles régionales du réseau concernées par la présence du carpocapse au cours de la semaine passée, a été également en augmentation avec 50% d'entre-elles.

Analyses des risques,

L'augmentation des niveaux de captures observée au cours de la semaine dernière est la conséquence de l'émergence de la seconde génération dans de nouvelles parcelles et nouveaux secteurs de la région.

Dans les secteurs où le vol avait déjà débuté, le niveau de capture moyen a légèrement diminué, du fait de conditions climatiques moins favorables au carpocapse.

Selon nos derniers calculs et la modélisation, l'émergence de la seconde génération est quasi générale et touchera les secteurs restants prochainement (voir tableau page 5).

La surveillance des pièges à phéromone est impérative afin de détecter la reprise de vol de seconde génération.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	23-juil.	30-juil.	Tendance /S-1	Génération en vol selon modèle
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔	1
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔	2
Lille Sud (59)				2
Montreuillois (62)	0,0	2,0	↗	1
La Bassée (59)	0,0	5,0	↗	2
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔	2
Abbevillois (80-62)	0,0	0,6	↗	2
Arrageois (62)	0,0	1,0	↗	2
Cambrasis (59)				2
Avesnois (59)	1,0	3,0	↗	2
Amiénois (80)	7,3	1,5	↘	2
Thiérache (59-02)	3,1	5,9	↗	2
Pays de Bray (80-60)		3,0		2
Neslois (80-60-02)	0,5	0,0	↘	2
St Quentinnois (02)				2
Laonnois (02)	2,5	0,5	↘	2
Montdidérien (80-60)				2
Beauvaisis (60)	5,0	4,5	↘	2
Soissonnois (60-02)	0,0	0,0	↔	2
Senlisien (60)				2
Omois (02)				2

Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



Accouplements et pontes

L'arrivée de périodes orageuses ces derniers jours sur la région a permis un retour à une hygrométrie plus forte. Celle-ci a permis sur la très large majorité des secteurs le retour aux possibilités d'accouplements du carpocapse. Plus tôt dans la semaine, les conditions ont été toujours aussi sèches et de ce fait, défavorables aux accouplements du ravageur.

Selon les prévisions de Météo France, malgré une nouvelle poussée des températures pour les prochains jours, le retour à des valeurs plus « normales » devraient permettre des plages favorables aux accouplements du carpocapse plus longues durant la semaine prochaine.



Le tableau ci-contre vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques (*données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques*).



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	24/07/2018	25/07/2018	26/07/2018	27/07/2018	28/07/2018	29/07/2018	30/07/2018
Flandre Maritime (59)				■		■	■
Flandre Intérieure (59-62)				■	■	■	■
Lille Sud (59)				■		■	■
Montreuillois (62)	■			■	■	■	■
La Bassée (59)				■		■	■
Hainaut (59)				■		■	■
Abbevillois (80-62)	■	■		■	■	■	■
Arrageois (62)				■	■	■	■
Cambrésis (59)	■			■	■	■	■
Avesnois (59)							■
Amiénois (80)				■	■	■	■
Thiérache (59-02)		■				■	■
Pays de Bray (80-60)				■		■	■
Neslois (80-60-02)	■	■		■	■	■	■
St Quentinnois (02)				■		■	■
Laonnois (02)							■
Montdidérien (80-60)	■	■		■	■	■	■
Beauvaisis (60)				■		■	■
Soissonnais (60-02)				■		■	■
Senlisien (60)				■		■	■
Omois (02)	■			■		■	■

Seuils de nuisibilité :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.

Carpocapse



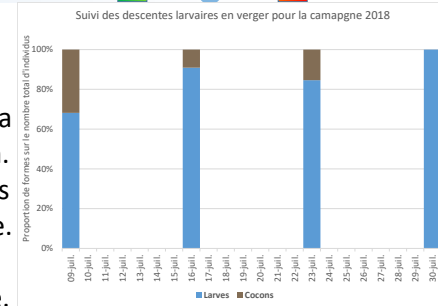
Incubation et éclosion des pontes

La légère baisse des températures enregistrée au cours de la semaine dernière a quelque peu allongé le délai d'éclosion des pontes en cours d'incubation. Néanmoins, pour les périodes d'accouplements possibles prises en référence, des éclosions sont attendues dans les jours à venir et milieu de semaine prochaine. (voir tableau ci-dessous).



Des dégâts sur pommes ont de nouveau été observés sur l'ensemble du territoire. Les niveaux allant de 0,5 à 5% de fruits piqués pour la semaine dernière.

Nos derniers suivis des descentes larvaires font état de la seule présence de larves.

En parcelles en protection directe, cette situation est de mise désormais, l'alternance de familles chimiques et / ou de souches est impérative afin d'éviter tous risques d'apparition de résistance.



ATTENTION, LES SECTEURS PRECOSES SONT CONCERNES PAR LES PREMIERES EMERGENCES DE LARVES DE SECONDE GENERATION. IL EST DONC DESORMAIS IMPERATIF D'APPLIQUER UNE NOUVELLE STRATEGIE CONTRE CETTE GENERATION DU RAVAGEUR SUR CES ZONES DE PRODUCTION.

 FREDON NP4C	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves	 FREDON	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du	13-juil	au	14-juil.	26-juil.	Amiénois (80)	du	12-juil	au	23-juil.	25-juil.
	du	29-juil	au	30-juil.	9-août		du	20-juil	au	25-juil.	1-août
					-		du	29-juil	au	31-juil.	09-août
Flandre Intérieure (59-62)	du	13-juil	au	14-juil.	26-juil.	Thiérache (59-02)	du	12-juil	au	13-juil.	25-juil.
	du	20-juil	au	21-juil.	1-août		du	20-juil	au	21-juil.	31-juil.
	du	29-juil	au	30-juil.	G2 : 09/08/2018		du	29-juil	au	30-juil.	G2 : 09/08/2018
Lille Sud (59)	du	12-juil	au	13-juil.	25-juil.	Pays de Bray (80-60)	du	12-juil	au	13-juil.	25-juil.
	du	29-juil	au	30-juil.	G2 : 09/08/2018		du	20-juil	au	21-juil.	31-juil.
					-		du	29-juil	au	30-juil.	G2 : 09/08/2018
Montreuillois (62)	du	13-juil	au	14-juil.	26-juil.	Neslois (80-60-02)	du	12-juil	au	13-juil.	25-juil.
	du	20-juil	au	21-juil.	1-août		du	20-juil	au	21-juil.	G2 : 31/07/2018
	du	29-juil	au	30-juil.	10-août		du	29-juil	au	30-juil.	G2 : 09/08/2018
La Bassée (59)	du	12-juil	au	13-juil.	25-juil.	St Quentinnois (02)	du	12-juil	au	13-juil.	25-juil.
	du	29-juil	au	30-juil.	9-août		du	20-juil	au	21-juil.	31-juil.
					-		du	29-juil	au	30-juil.	G2 : 09/08/2018
Hainaut (59)	du	12-juil	au	13-juil.	25-juil.	Laonnois (02)	du	12-juil	au	13-juil.	24-juil.
	du	29-juil	au	30-juil.	G2 : 09/08/2018		du	20-juil	au	21-juil.	G2 : 31/07/2018
					-						-
Abbevillois (80-62)	du	15-juil	au	16-juil.	27-juil.	Montdidérien (80-60)	du	13-juil	au	14-juil.	25-juil.
	du	20-juil	au	21-juil.	1-août		du	20-juil	au	21-juil.	G2 : 31/07/2018
	du	29-juil	au	30-juil.	G2 : 09/08/2018		du	29-juil	au	30-juil.	G2 : 09/08/2018
Arrageois (62)	du	12-juil	au	13-juil.	25-juil.	Beauvaisis (60)	du	12-juil	au	13-juil.	25-juil.
	du	20-juil	au	21-juil.	1-août		du	20-juil	au	21-juil.	31-juil.
	du	29-juil	au	30-juil.	9-août		du	29-juil	au	30-juil.	G2 : 09/08/2018
Cambrésis (59)	du	12-juil	au	13-juil.	25-juil.	Soissonnais (60-02)	du	12-juil	au	13-juil.	24-juil.
	du	20-juil	au	21-juil.	G2 : 31/07/2018		du	20-juil	au	21-juil.	G2 : 31/07/2018
	du	29-juil	au	30-juil.	G2 : 09/08/2018		du	29-juil	au	30-juil.	G2 : 09/08/2018
Avesnois (59)	du	20-juil	au	21-juil.	G2 : 31/07/2018	Senlisien (60)	du	12-juil	au	13-juil.	24-juil.
					-		du	20-juil	au	21-juil.	G2 : 31/07/2018
					-		du	29-juil	au	30-juil.	G2 : 09/08/2018
G2 : éclosion de larves issues de la seconde génération, à gérer selon la stratégie contre la seconde génération Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions						Omois (02)	du	20-juil	au	21-juil.	G2 : 31/07/2018
											-
											-

Carpocapse



Modélisation et prévisions

Selon la modélisation, le vol de première génération est désormais terminé sur l'ensemble de la région. Le vol de seconde génération a débuté sur la quasi-totalité de la région dans des proportions allant de 3 à 58% de la population totale attendue.

En parcelle, le modèle indique qu'en parcelles précoces, les émergences actuelles sont issues de larves de seconde génération. Elles seraient plus visibles dans les parcelles du sud et de l'intérieur des terres de la région.

Surveillez donc très attentivement vos pièges.

Le tableau ci-dessous vous résume les situations actualisées en fonction des secteurs géographiques (données issues de la modélisation et des réseaux agrométéorologiques).

Zones géographiques	% d'émergence des adultes de G1	% d'éclosion de larves de G1	Prévision de fin de G1	Prévision de début de G2	% relatif d'émergence des adultes de G2	Prévision de début d'éclosion de G2
Flandre Maritime (59)	100%	92%	27-juil	02-août	0%	18-août
Flandre Intérieure (59-62)	100%	97%	22-juil	27-juil	21%	08-août
Lille Sud (59)	100%	98%	20-juil	27-juil	11%	08-août
Montreuillois (62)	100%	99%	25-juil	02-août	0%	16-août
La Bassée (59)	100%	97%	21-juil	26-juil	9%	08-août
Hainaut (59)	100%	99%	17-juil	24-juil	29%	04-août
Abbevillois (80-62)	100%	99%	16-juil	24-juil	26%	04-août
Arrageois (62)	100%	94%	24-juil	31-juil	3%	14-août
Cambrésis (59)	100%	100%	12-juil	19-juil	58%	29-juil
Avesnois (59)	100%	100%	14-juil	22-juil	46%	31-juil
Amiénois (80)	100%	95%	24-juil	29-juil	6%	13-août
Thiérache (59-02)	100%	99%	17-juil	24-juil	25%	03-août
Pays de Bray (80-60)	100%	99%	15-juil	22-juil	40%	01-août
Neslois (80-60-02)	100%	100%	13-juil	20-juil	45%	29-juil
St Quentinnois (02)	100%	98%	18-juil	25-juil	22%	05-août
Laonnois (02)	100%	100%	14-juil	20-juil	48%	29-juil
Montdidérien (80-60)	100%	99%	16-juil	22-juil	31%	31-juil
Beauvaisis (60)	100%	99%	15-juil	22-juil	38%	01-août
Soissonnais (60-02)	100%	100%	12-juil	18-juil	54%	27-juil
Senlisien (60)	100%	100%	12-juil	18-juil	56%	29-juil
Omois (02)	100%	100%	12-juil	17-juil	57%	27-juil

Ces résultats sont donc à confronter à vos piégeages aux dates prises en référence, afin de vous assurer de bien dépasser les seuils de nuisibilité (voire si un vol était déjà effectif sur vos parcelles). Pour vous aider dans l'interprétation des tableaux de modélisation reportez-vous la fiche OAD modèle carpocapse :

<http://blog-ecophytohautsdefrance.fr/wp-content/uploads/2015/12/Fiche-Carpocapse-DGCAL-Onpv-du-pommier.pdf>



OAD : Modèle Carpacapsa DGAL-Onpv
Carpocapsa des pommiers et des poires Cycle personnel

Description et biologie du ravageur

1. Description
C'est un insecte de petite taille, de couleur brune, avec des pattes noires. Il est capable de voler et de se déplacer rapidement.

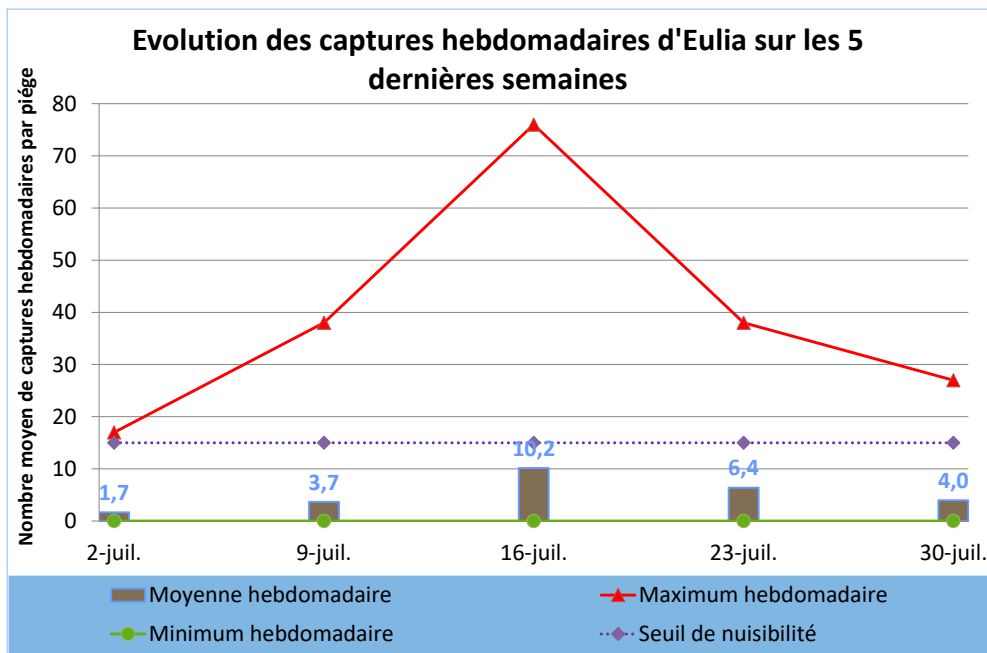
2. Cycle de vie
Le cycle de vie est complet, passant par les stades de larve, de pupa et d'adulte. Les adultes sont capables de voler et de se disperser sur de longues distances.

3. Ravageur
Les adultes se nourrissent de la sève des arbres fruitiers, ce qui provoque des dégâts importants sur les arbres et les fruits.

Eulia



Adulte
Dégâts
Ponte



Etat des lieux en parcelle,

Le vol de seconde génération d'eulia a de nouveau été moins important au cours de la semaine dernière sur la région.

Les niveaux de captures moyens ont ainsi été de 4,0 papillons par piège.

Le nombre de parcelles du réseau de piégeage concernées par la présence du ravageur a été de 56%, soit en baisse de près de 10%.

Analyses des risques,

La surveillance des pièges à phéromone est impérative afin de détecter tout dépassement de seuil. Celui-ci est toujours d'actualité dans le secteur de l'Avesnois. La baisse des niveaux de captures sur de nombreux autres secteurs peut être mise sur le compte d'une dégradation des conditions climatiques. Il convient donc de rester prudent vis-à-vis du ravageur.

Attention les larves issues des accouplements lors du pic de population devraient être visibles dans les prochains jours. Un suivi minutieux des parcelles (sensibles) est d'actualité.

Quelques dégâts imputables à eulia ont déjà été observés sur la région au cours de la période.

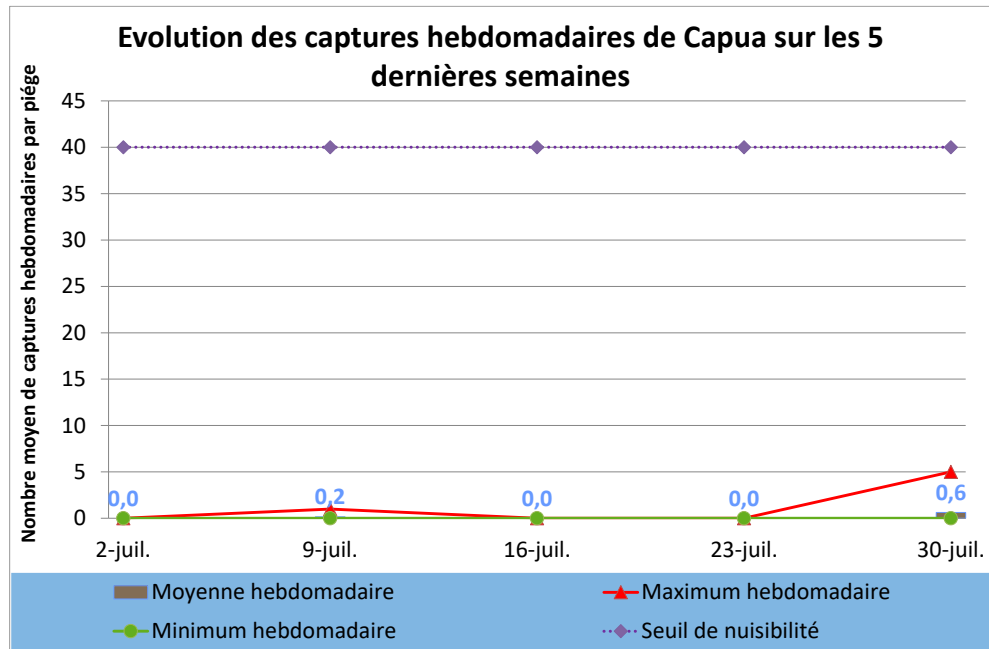
Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	23-juil.	30-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	14,0	7,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	1,0	0,3	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	2,0	9,0	↗
Abbevillois (80-62)	4,0	0,0	↘
Arrageois (62)	20,0	8,0	↘
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	17,0	27,0	↗
Amiénois (80)	2,0	1,5	↘
Thiérache (59-02)	7,3	2,6	↘
Pays de Bray (80-60)	6,0	9,0	↗
Neslois (80-60-02)	2,5	8,0	↗
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	2,0	0,5	↘
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)	5,0		

Seuil de nuisibilité :
Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Capua



Adulte



Etat des lieux en parcelle,

Une légère réapparition des captures a été observée localement au cours de la semaine dernière sur certains secteurs de la région. Le Hainaut et le Neslois ont été enclins à un vol de faible intensité avec 2 et 5 individus piégés.

Le niveau moyen de captures à l'échelle du réseau régional est bien inférieur au seuil de nuisibilité, au cours de la semaine passée.

Analyses des risques,

Aucun secteur n'a été concerné par un dépassement du seuil de nuisibilité pour le moment.

Il est nécessaire de maintenir une vigilance des pièges, notamment avec le retour en vol de la seconde génération.

Aucun dégât imputable à capua n'a pour l'heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

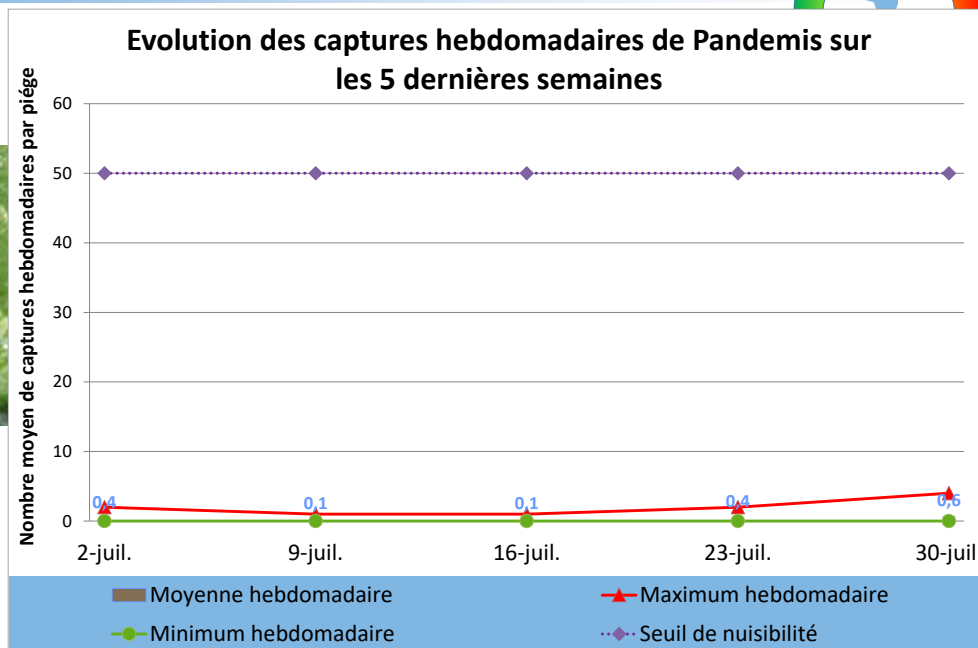
Evolution des captures hebdomadaires de Capua	23-juil.	30-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	2,0	↗
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	5,0	↗
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)		0,0	
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :
40 captures sur une durée de 7 jours

Pandemis



Adultes



Etat des lieux en parcelle.

La très légère reprise d'activité observée depuis quinze jours maintenant a concerné de nouveaux secteurs de la région au cours de la semaine dernière. Les niveaux de captures n'ont cependant pas excédé 4 papillons par piège.

Le nombre de parcelles concernées par le ravageur à l'échelle du réseau de piégeage régional a été stable, avec 27% par effet de compensation entre fin de vol et reprise selon les parcelles.

Aucun dégât n'a été déploré durant la semaine dernière.

Analyses des risques.

À ce jour, aucun dépassement de seuil n'est à signaler, il convient cependant de surveiller les captures dans la durée (seuil basé sur un cumul de 18 jours).

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	23-juil.	30-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,5	↗
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	2,0	↗
Arrageois (62)	0,0		
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)	2,0	4,0	↗
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	2,0	0,0	↘
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	1,0	0,0	↘
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		

Seuil de nuisibilité :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

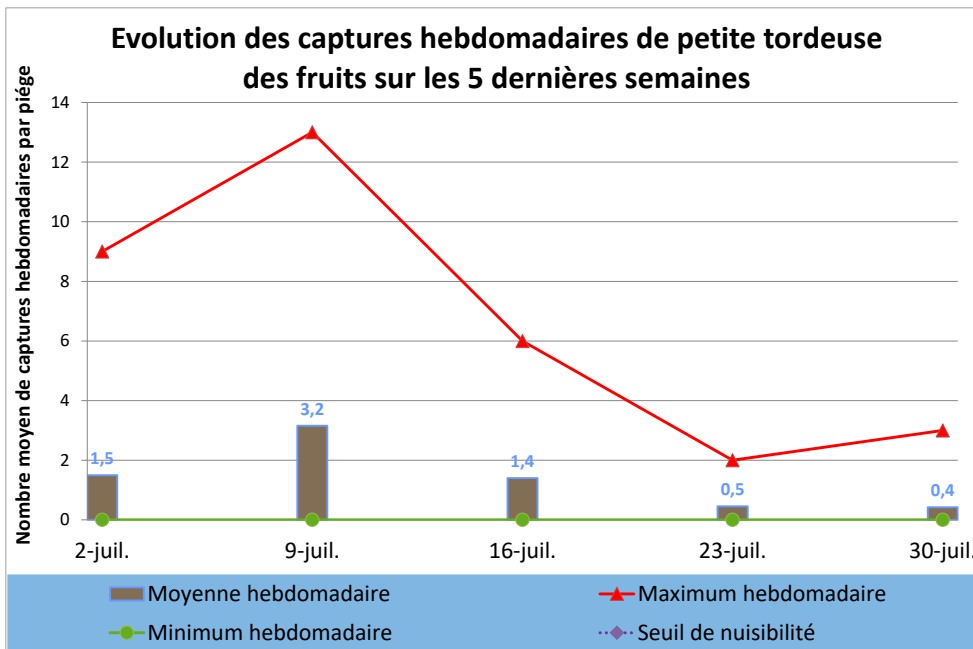
Petite tordeuse des fruits. *Grapholitha Lobarzewskii*.



Adultes



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

Le nombre de captures de la petite tordeuse des fruits a connu une très légère diminution au cours de la semaine dernière. Le nombre de captures moyen à l'échelle du réseau de piégeage est passé sur la période de 0,5 papillons à 0,4 par piège.

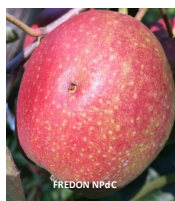
Le nombre de parcelles régionales du réseau de piégeage concernées par la présence du ravageur a été également en baisse, avec 21% d'entre elles.

Analyses des risques,

Le vol du ravageur a été sporadique au cours de la semaine dernière et se limite à quelques parcelles, malgré un nombre de secteurs touchés en augmentation.

Attention, les larves issues des accouplements du pic d'activité devraient être bien visibles dans les prochains jours. Un contrôle périodique en parcelle est nécessaire surtout dans les plus sensibles.

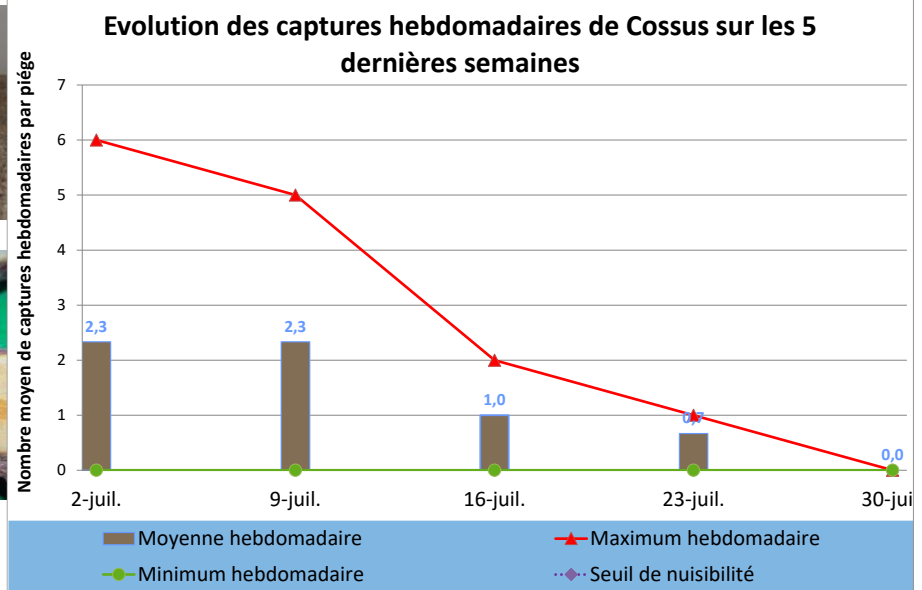
Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	23-juil.	30-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0		
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)	0,0	3,0	↗
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,5	2,0	↗
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,9	0,1	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	1,0	1,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0		
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			



Seuil de nuisibilité :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Cossus-Cossus



Aucune capture de cossus n’a été signalée au cours de la semaine dernière. Les conditions climatiques des jours à venir seront vraisemblablement plus propices au ravageur.

Seuil de nuisibilité :

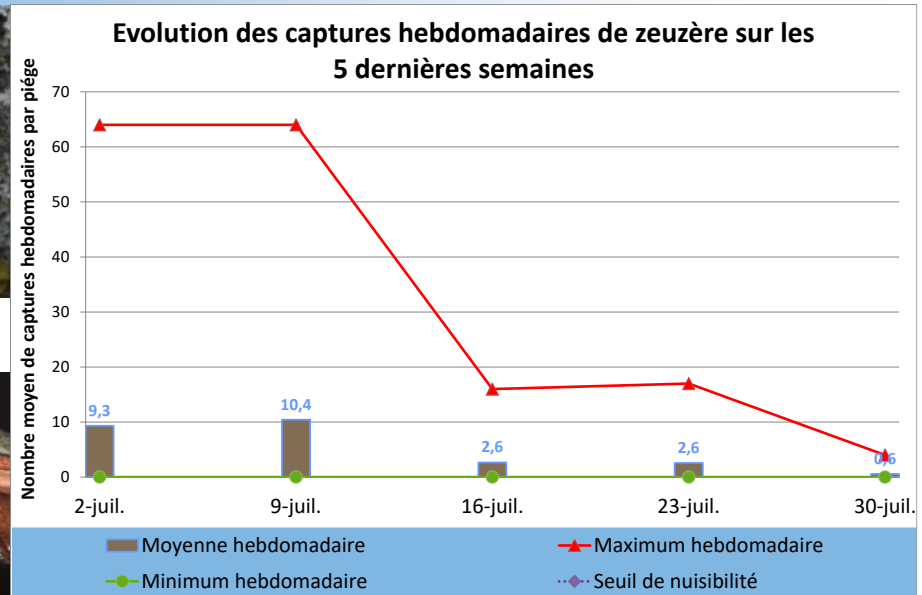
Il n’existe pas à ce jour de seuil validé en France.

Dès les premiers signes d’infestation d’une parcelle, le piégeage massif (10p/ha) est relativement efficace.

Zeuzère



Adulte

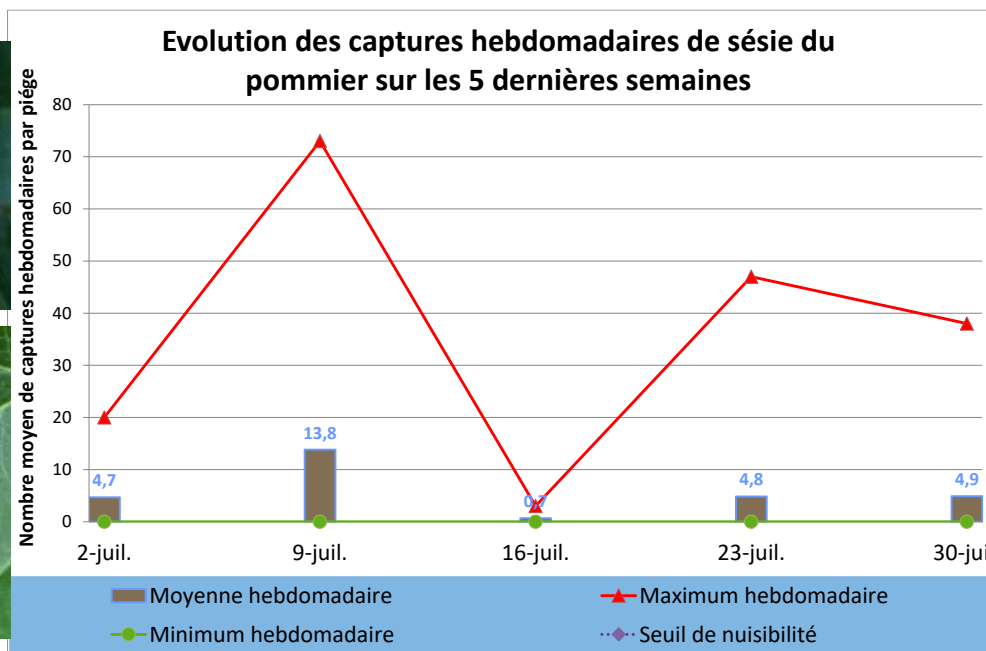


Les niveaux de captures moyens de la zeuzère ont été en baisse au cours de la semaine dernière. Le nombre de parcelles du réseau de piégeage concernées par la présence du ravageur a en revanche été en augmentation avec 27% d’entre-elles.

Seuil de nuisibilité :

10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Sésie du pommier



Etat des lieux en parcelle,

En dehors des parcelles très sensibles, de Flandre Intérieure, les captures ont été plutôt modestes au cours de la semaine dernière, malgré quelques augmentations locales.

45% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit une augmentation de 7%.

Analyses des risques,

Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage, du fait notamment de l'augmentation des secteurs concernés par la présence du ravageur.

Pensez à remplacer périodiquement le contenu des pièges alimentaires dans les parcelles, surtout avant les prochaines chaleurs.

Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (*essais de piégeages massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON NPdC, cf. fiche technique disponible en ligne*).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	23-juil.	30-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,5	3,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	47,0	38,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	4,0	↗
Arrageois (62)	5,0		
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)	4,0	4,0	↔
Thiérache (59-02)	2,0	1,7	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

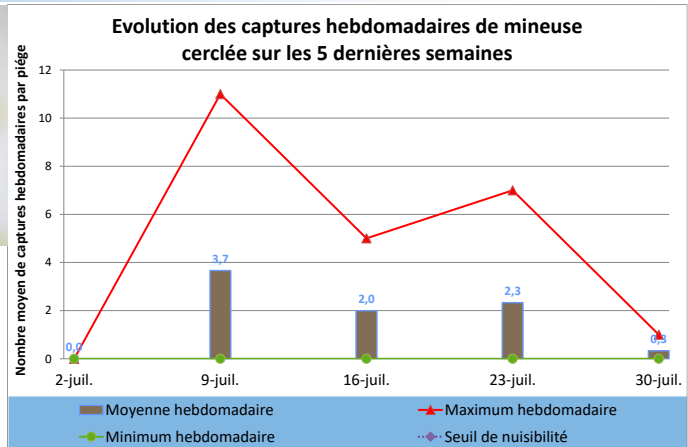
Seuil de nuisibilité :
 50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
 200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

Autres lépidoptères en bref,

Mineuse cerclée

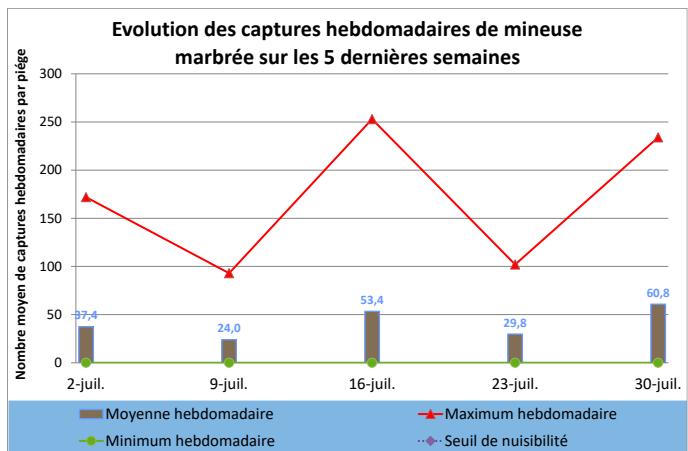
Le vol du ravageur tend à diminuer en intensité sur la région tout en concernant un nombre en hausse de parcelles.

Attention en parcelles sensibles, une nouvelle reprise d'activité n'est pas à exclure, restez vigilants.



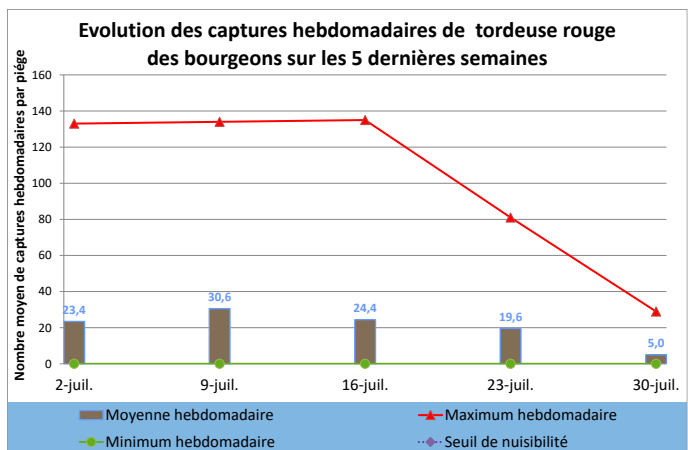
Mineuse marbrée

Le troisième vol de la mineuse marbrée tend à se poursuivre en s'intensifiant à nouveau au cours de la semaine dernière. Le secteur de la Thiérache reste le plus sensible au ravageur au cours de la période.



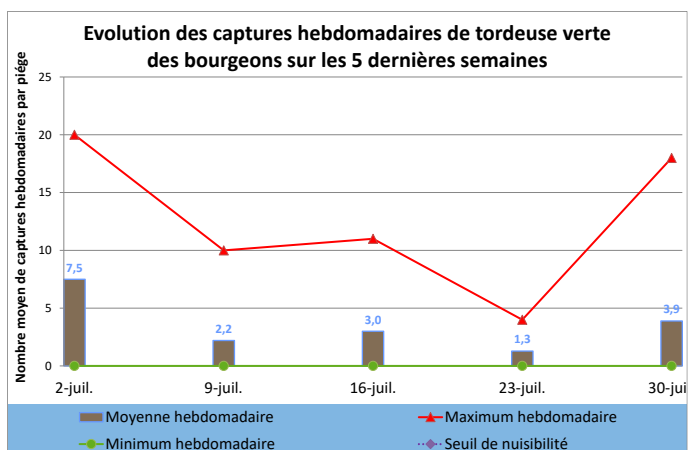
Tordeuse rouge des bourgeons

Le nombre de captures de la tordeuse rouge a connu une nette diminution au cours de la semaine passée. Cette baisse a été ressentie dans la très large majorité des parcelles régionales.



Tordeuse verte des bourgeons

Un léger regain d'activité a été enregistré concernant la tordeuse verte des bourgeons au cours de la semaine dernière. Le nombre de captures en parcelles a ainsi été en hausse notable avec 3,9 papillons en moyenne. Le nombre de parcelles où la présence du ravageur a été enregistrée a été quant à lui stable avec 56% de celles-ci sur le réseau de piégeage.



Pathologies

Oïdium

Etat des lieux en parcelle,

Malgré la fin de cycle de la maladie, une augmentation légère des contaminations en parcelles a été observée durant la semaine dernière.

La moyenne de pousses infestées sur le réseau régional d'observations est de 2,0% pour la semaine dernière.

En revanche, malgré ce faible taux, le nombre de parcelles du réseau présentant des symptômes de contaminations reste important avec 50% d'entre-elles.

Analyses des risques,

De nouveaux dépassements de seuil de nuisibilité ont été enregistrés au cours de la semaine dernière, comme sur le secteur de Flandre Intérieure.

Le cycle de la maladie touche à sa fin mais les conditions météo ont été et sont favorables à son expansion, avec des périodes orageuses et autres légères ondées.

Gestion des risques,

La mise en œuvre des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) reste de mise et limite les risques de recontaminations au sein du verger.

Désormais la gestion de l'oïdium est à raisonner seule, si nécessaire.

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	23-juil.	30-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,5	0,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	2,3	5,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	0,1		
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	2,0	3,0	↗
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	2,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Tavelure



Etat des lieux en parcelle,

En parcelles,

Les quelques orages et passages pluvieux sur la région de la semaine dernière ont permis les repiquages. De ce fait, les niveaux de contaminations par la tavelure sur pousses et sur fruits ont été en augmentation sur un nombre significatif de parcelles de la région.

Analyses des risques,

Les conditions orageuses sont propices aux repiquages par la tavelure. Après une phase de « réhumidification » du champignon, si de nouvelles ondées touchent la parcelle, les projections et la germination des conidies peuvent être extrêmement rapides.

Dans les parcelles présentant des taches de contaminations primaires, les contaminations secondaires devront être gérées avant chaque épisode pluvieux jusqu'à la récolte.

Pour l'heure, les conditions climatiques sont toujours favorables aux repiquages, mais la situation devrait se détériorer pour le champignon dans les jours à venir.

Attention cependant en parcelles avec irrigation en frondaison, qui peut avoir le même rôle dans la libération des conidies que les précipitations. Il est nécessaire d'avoir dans ce cas un assèchement complet du feuillage en moins de 5h.

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	23-juil.	30-juil.	Tendance /S-1	23-juil.	30-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔	3,3	5,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	0,3	0,3	↔	0,1	0,1	↔
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)						
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	2,0	4,0	↗	0,2	0,5	↗
Arrageois (62)	0,1			0,1		
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔	3,0	4,0	↗
Thiérache (59-02)	5,0			5,0		
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)	20,0			3,5		
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)	1,5			0,1	0,1	↔
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	5,0	5,0	↔	2,0	2,0	↔
Senlisien (60)						
Omois (02)	0,0			0,1		



Taches de contaminations par la tavelure sur feuillage

Prunes

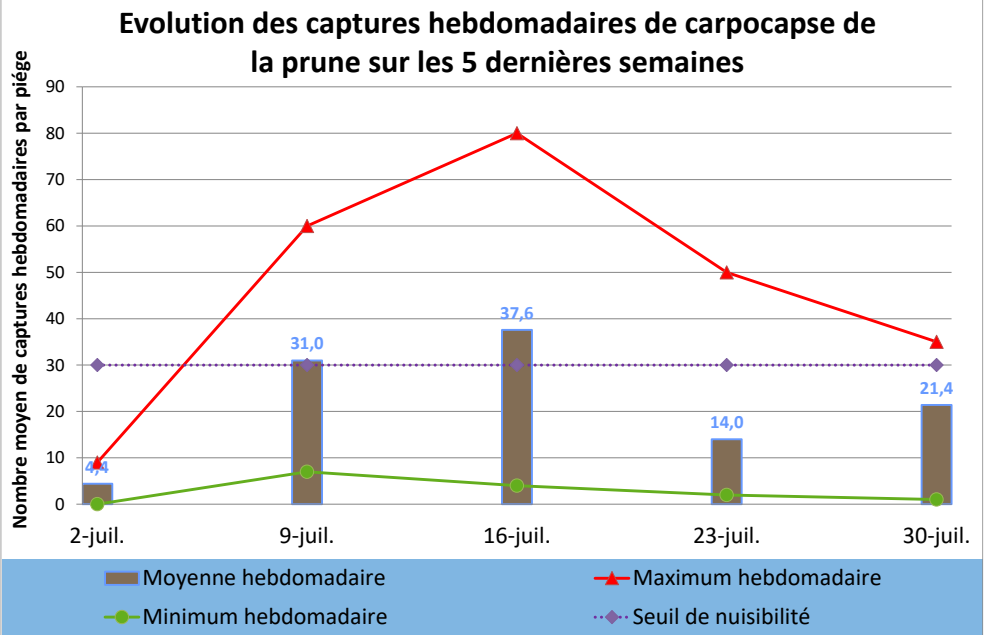
Carpocapse de la prune



Chenille et adulte



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

Une reprise d'activité de carpocapse de la prune, parfois significative, a été décelée au cours de la semaine dernière.

À ce jour, 100% des retours issus des parcelles du réseau régional de piégeage indiquent toujours la présence du ravageur sur la période.

Analyses des risques,

Le vol de seconde génération semble se réactiver sur la plupart des parcelles régionales.

Certaines parcelles non confusées présentent des niveaux de populations supérieurs au seuil de nuisibilité.

Les conditions climatiques annoncées par Météo France devraient favoriser l'émergence de nouveaux individus et l'incubation très rapide des pontes actuelles.

Les conditions climatiques sont également réunies actuellement pour permettre les accouplements (plus de 14°C au crépuscule).

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	23-juil.	30-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	8,0	35,0	↗
Arrageois (62)			
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	6,0	6,0	↔
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	27,0	32,5	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	2,0	1,0	↘
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

30 captures sur une durée de 7 jours

Cerisier

La mouche de la cerise



Etat des lieux en parcelle,

La mouche de la cerise est toujours en vol sur la région. Des individus ont encore été capturés au cours de la semaine dernière avec 1 prise par piège en moyenne et au maximum.

Analyses des risques,

Les conditions climatiques actuelles sont réunies pour permettre l'émission d'œufs (température supérieure à 18°C). Les larves issues des accouplements actuels devraient être visibles d'ici 8 à 10 jours si la température moyenne reste de 19-20°C.

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3-5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir. Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

Gestion des risques,

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.



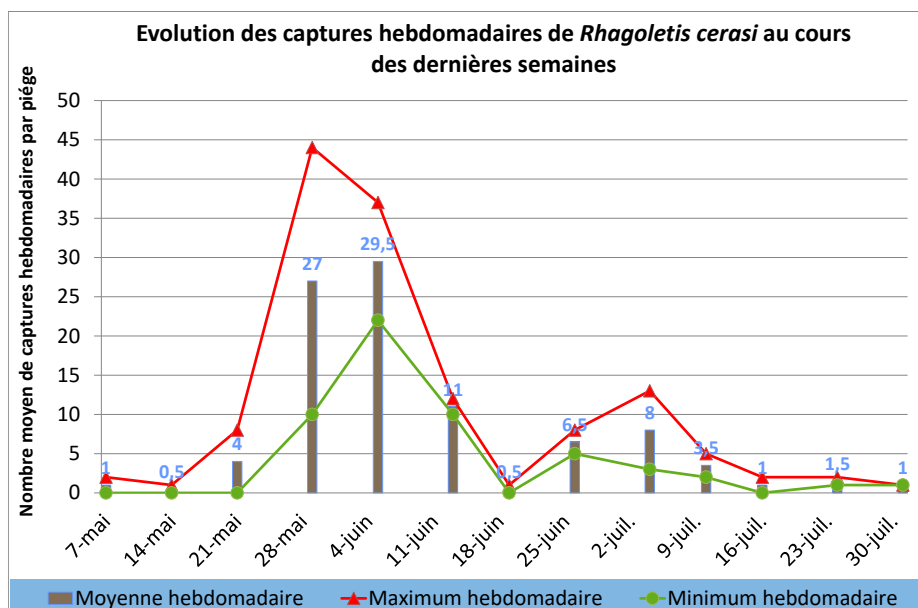
Mouche de la cerise au stade adulte

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



Mouche de la cerise au stade larvaire

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



Synthèse hebdomadaire

	Flandre Maritime (59)	Flandre intérieure (59-62)	Lille Sud (59)	Montreuillois (62)	La Bassée (59)	Hainaut (59)	Abbevillois (80-62)	Arrageois (62)	Cambrasis (59)	Avesnois (59)	Amiénois (80)	Thiérache (59-02)	Pays de Bray (80-60)	Neslois (80-60-02)	St Quentinnois (02)	Laonnois (02)	Montdidérien (80-60)	Beauvaisis (60)	Soissonnais (60-02)	Sentisien (60)	Omois (02)	
Capua	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tendance	↔	↔	↔	↔	↗	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↗	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔
Carpocapse	0	0	2	5	0	0,6	1	0	3	1,5	5,9	3	0	0,5	4,5	0	0	0	0	0	0	0
Tendance	↔	↔	↗	↗	↔	↗	↗	↔	↗	↘	↗	↔	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↔	↔	↔	↔
Cossus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tendance	↔	↘	↔	↘	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔
Eulia	7	0,3	0	0	9	0	8	0	27	1,5	2,6	9	8	0	0,5	0	0	0	0	0	0	0
Tendance	↘	↘	↔	↔	↗	↘	↘	↔	↗	↘	↘	↗	↗	↔	↘	↔	↘	↔	↔	↔	↔	↔
Mineuse C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tendance	↔	↔	↔	↘	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↗	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔
Mineuse M	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	120	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tendance	↔	↔	↔	↗	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↗	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔
Pandemis	0,5	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tendance	↗	↔	↔	↔	↔	↗	↔	↔	↔	↔	↔	↗	↔	↔	↘	↘	↔	↔	↔	↔	↔	↔
Petite Tordeuse des Fruits	0	0	0	3	0	0	2	0	0	0	0,1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Tendance	↔	↔	↔	↗	↔	↔	↗	↔	↔	↔	↘	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔
Sésie du pommier	3	38	0	0	0	4	0	4	0	4	1,7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tendance	↗	↘	↔	↔	↔	↗	↔	↔	↔	↔	↘	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔
Tordeuse rouge des bourgeons	0	0	29	0	2	0	0	0	1	0	7,5	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tendance	↔	↔	↘	↔	↘	↔	↔	↔	↘	↔	↘	↔	↔	↔	↘	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔
Tordeuse verte des bourgeons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4,5	5	18	1	2	0	0	0	0	0	0	0
Tendance	↔	↔	↘	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↗	↗	↗	↗	↗	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔
Zeuzère	0	0	0	1	0	4	0	0	0	0	0,5	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Tendance	↔	↔	↔	↗	↔	↘	↔	↔	↔	↔	↘	↔	↘	↔	↔	↔	↗	↔	↔	↔	↔	↔
Puceron cendré	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0
Tendance	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔
Puceron lanigère	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tendance	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔
Tavelure pousse	0	0,3	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0
Tendance	↔	↔	↔	↔	↔	↗	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔
Tavelure fruits	5	0,1	0	0	0,5	0	0	0	0	4	0	0	0	0,1	0	0	0	0	0	2	0	0
Tendance	↗	↔	↔	↔	↗	↔	↔	↔	↔	↗	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔
Oïdium	0	5	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tendance	↘	↗	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↗	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔
Carpocapse Prune	0	0	0	0	35	0	0	0	6	0	33	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tendance	↔	↔	↔	↔	↗	↔	↔	↔	↔	↔	↗	↔	↘	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔

Suivi des lépidoptères



La semaine prochaine, est à prévoir le renouvellement des capsules pour les pièges :

- ② carpocapse des pommes et des poires
- ③ cossus gâte-bois



Informations pratiques

- ⊗ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ⊗ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>
- ⊗ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- ⊗ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>
- ⊗ <http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html>
- ⊗ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires : François Hanquart FREDON Picardie.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie et des Chambre d'Agriculture Hauts-de-France

Date à retenir

Une journée technique sera organisée par la FREDON Nord Pas-de-Calais,
le **vendredi 14 septembre 2018** à Loos-en-Gohelle.

Programme et bulletin d'inscription disponibles via ce lien :

JTFREDONNPdC

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec Ludovic TOURNANT de la FREDON Nord-Pas-de-Calais : ludovic.tournant@fredon-npdc.com ou au 03.21.08.62.90